



Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 1/2025/0143/168 du 1er septembre 2025 du **Ministre du Travail** accorde à la société SHELL LUXEMBOURGEOISE la modification de la station-service à Steinfort 58, route d'Arlon notamment l'ajout d'un conteneur de stockage d'environ 14m² pour le magasin.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public

pour le Collège des bourgmestre et échevins

Sammy Wagner
Bourgmestre



Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du ... 10 SEP. 2025

Steinfort, le ... 10 SEP. 2025



Le bourgmestre



Le secrétaire communal